ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Premier District,

Consistant de 8 lots sur la rue Banks, entre les rues Olympia et St Patrick,

Et de 1 lot sur la rue St Patrick, entre les rues Banks et Palmyre.

Rue Banks est pavée, Trottoirs en schillinger. Terrain élevé, etc.

Whitney Central Trust & Savings Banks vs Southern Athletic Club.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 93,854 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 juin 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Neuf lots de terre et améliorations dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet 821 borné par les rues Banks, Olympia, Palmyre et St Patrick, désignés comme lots 17 à 25 dans l'ilet No 821, les dits lots 17 à 24 inclusivement, mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Banks sur une profondeur de cent pieds; le lot 25 mesurant trente deux pieds de face à la rue St Patrick sur une profondeur de cent cinquante sept pieds, laquelle propriété a été acquise par le Southern Athletic Club, de Charles Louque, le 3 juillet 1893, enregistré en le livre du Bureau des transferts 148, folio 532.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Foster, Milling, Brian et Saal; John T. Whitaker, F. Rivers, Richardson, avocats de la demanderesse.

27 mai—27—juin 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Second District,

Portant le No Municipal 2428 avenue Ursulines, entre les rues Tonti et Rocheblave.

Albert Hackmuller vs James M. Conner et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 89,445 —En vertu d'un writ de fieri facias contre James M. Conner et William Figueros (in solido) à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 juin 1911, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain dans le Second District de la Nouvelle Orléans, carré borné par les rues Ursulines, St-Philippe, Tonti et Rochblave, désigné par le No un, sur un plan fait par J. A. D Hémécourt, le 13 avril 1867, enregistré à la Sixième Cour de District, No 18,255 du dossier et mesure vingt-trois pieds, quatre pouces, trois lignes de face rue des Ursulines, vingt trois pieds, sept pouces cinq lignes sur la ligne inférieure, quatre-vingt-huit pieds, deux pouces, trois lignes de profondeur sur une ligne la première après Rocheblave; quatre-vingt deux pieds deux pouces, deux lignes sur la ligne de côté, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

E. M. Robbert, avocat du demandeur.

12 mai—12 13 19 26—juin 2 9 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur du Quatrième District.

Sur la rue Dorgenoir, entre Troisième et Quatrième.

[Ilet borné par la rue Broad.]

Elias Pailet vs Jack Young.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 96,711 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 juin 1911, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro trente-trois de l'ilet No 435, borné par les rues Dorgenois, Troisième, Quatrième et Broad, sur un devis et certificat d'arpentage signé par D. E. Seghers & fils, voyers, annexé à un acte passé pardevant ledit notaire F. J. Dreyfous, le 1er décembre 1904, lequel dit lot commence à une distance de soixante et un pieds deux pouces et deux lignes de la rue Troisième et mesure trente-trois pieds de face à la rue Dergenois sur cent treize pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du montant de la vente au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous, avocat pour le demandeur.

6 mai—6 12 19 26—juin 2 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Portant le No municipal 4523 rue Chestnut entre les rues Jena et Cadiz.

Suburban Building and Loan Association Sylvain B. Paysse, subrogé, versus Louise Fortier, épouse de John Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 94,917 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 juin 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Coliseé, Chestnut, Cadiz et Jéna, désigné comme lot numéro quinze de l'ilet No 291, et mesurant trente pieds de face à la rue Chestnut sur cent vingt-sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James Boyd Gripage, avocat pour le demandeur, subrogé.

5 mai—5 6 12 19 26—juin 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant les Nos municipaux 900 et 902 rue Nord Broad, coin Dumaine, [carré Dorgenois et St-Philippe].

Suburban Building and Loan Association vs Margaret Aleix, épouse du Dr Alexandre B. Sambola.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 96,887—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 juin 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Broad, Dorgenois, Dumaine et St-Philippe, se touchant les uns les autres, et mesurant chacun vingt-neuf pieds huit pouces rue Broad sur une profondeur de cent pieds, le terrain No 1 formant le coin des rues Broad et Dumaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Zengel, Thomas, Suthon & Loomis, avocats pour la demanderesse.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 14 15

ANNONCES JUDICIAIRE.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Cinquième District.

Portant le No Municipal 423 rue Patterson (Ilet borné par les rues Lavergne, Verret et Delaronde.)

Mme Sadie E. Maguire vs Blanche Ophelia Finegan, administratrice.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 96,875—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 15 juin 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No cinq, carré No six, maintenant le No vingt-trois, borné par les rues Patterson, Lavergne, Verret et Delaronde, d'après un plan dressé par A. D'Hémécourt, le 18 mars 1842, et déposé en l'étude de L. T. Caire, notaire en cette ville, comme plan No vingt-deux du livre de plans No quatre bis; lequel terrain mesure, en mesure française, trente pieds de façade rue Patterson, sur cent trois pieds, neuf pouces, quatre lignes sur la ligne le divisant du terrain quatre; et cent trois pieds, neuf pouces de profondeur sur la ligne le divisant du terrain No six, sur ledit plan, ensemble avec tous les droits, passages privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque sorte en font partie.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. Armstrong, avocat pour la demanderesse.

12 mai | 12 19 26— juin 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété vacante de valeur du Sixième District.

2 Terrains rue Claiborne, entre les rues Cadiz et Upperline, (ilet rue Willow.)

1 Terrain coin des rues Jena et Prieur, (Ilet rue Roman et l'avenue Napoléon.)

James T. Montgomery vs Samuel Schiro.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94,261 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 15 juin 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville désigné et décrit sur un plan dressé par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, daté du 1er mai 1897 et annexé à un acte passé pardevant E. J. Barnett, notaire, le 10 janvier 1898 comme suit:

1° Les lots Nos Quatorze et Quinze dans l'ilet No 674, borné par les rues Claiborne, Willow, Cadiz et Upperline, contigu l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles excepté le lot Quatorze qui a une profondeur de cent cinquante pieds.

2° Le lot No douze dans l'ilet No 719, borné par les rues Jena, Roman, Prieur et l'avenue Napoléon, mesurant trente pieds, six pouces et cinq lignes de face à la rue Jena sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles et formant l'encoignure des rues Jena et Prieur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—En argent la somme suffisante pour payer la réclamation du demandeur, soit $650.00, sujette néanmoins à certains crédits payés à des dates diverses et se montant en tout à $140, et une somme pour l'intérêt sur lesdits crédits, avec intérêt au taux de 8 0|0 par an du 18 juin 1909 jusqu'à paiement, ensemble avec 5 0|0 dudit montant pour honoraires d'avocat, aussi bien que le coût et les dépens du procès, et de la vente, et les taxes sur ladite propriété (s'il en est dû).

2° L'acquéreur assumera le paiement (jusqu'à concurrence de son enchère), d'un billet de $650 daté du 18 juin 1909, payable deux ans après sa date et portant intérêt au taux de 8 0|0 par an de sa date jusqu'à paiement, garanti par hypothèque du vendeur sur ladite propriété concurremment avec la réclamation du demandeur, conformément à l'acte pardevant George Montgomery, notaire, le 18 juin 1909.

3° Et le reste s'il y en a, comptant.

LOUIS KNOP.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Geo. Montgomery, avocat pour le demandeur.

12 mai—12 13 19 26—juin 2 9 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Cinquième District,

Portant les Nos municipaux 701 et 703, 705 et 707; 709 et 711 rue Brooklyn (ilet borné par Opelousas, River et Slidell.

Mme Sadie E. Maguire vs Blanche Ophelia Finegan, administratrice.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 96,874—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 juin 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre de forme irrégulière, carré No 121 du Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Brooklyn, (ci-devant Madison) Opelousas, (ci-devant Market) Rivière (ci-devant Jefferson) et Slidell (ci-devant Jackson); ladite portion de terre forme le coin des rues Brooklyn et Opelousas, commençant à un point cent vingt quatre pieds sept pouces du coin des rues Brooklyn et Opelousas; de là mesurant cent vingt-quatre pieds sept pouces rue Opelousas à l'intersection des rues Opelousas et Brooklyn; de là le long de la rue Brooklyn quatre-vingt pieds six pouces et deux lignes à un point; de là sur une ligne parallèle à Opelousas, et s'étendant vers la rue Rivière à la première ligne du bourg Mossy de là le long de la première ligne de division entre le bourg Mossy et le bourg Duvergne ou Duvergé au point de départ.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

J. Armstrong, avocat pour la demanderesse.

12 mai—12 13 19 26—juin 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos municipaux 727 et 729 rue Constantinople, entre les rues Laurel et Constance.

Suburban Building and Loan Association vs Mary Ellen Thomas, épouse de Marion Bac n Monroe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 96,898—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 juin 1911, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir –

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville, carré No 169, borné par les rues Constantinople, Constance, Laurel et Austerlitz, désignée comme terrain 8 sur un plan fait par C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, daté du 21 juillet 1908, annexé à un acte d'achat de la demanderesse ici. D'après lequel plan ledit terrain commence à cinquante-sept pieds huit pouces et sept lignes de la rue Constance, et mesure de là vers la rue Laurel cinquante-trois pieds un pouce et une ligne de face rue Constantinople sur une profondeur entre lignes parallèles égales de cent vingt pieds, et laquelle dite portion de terre se compose de tout le terrain original No 9 et de la plus grande partie du terrain original No 8 comme il appert dudit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Zengel, Thomas, Suthon & Loomis, avocats pour la demanderesse.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 14 15

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District,

Portant le No 2909 rue Fortin (dans l'ilet borné par les rues Sauvage, Crete et la ligne des Fair Grounds.

The People's Homestead Association vs Mme Caroline Drumm, veuve de Chas Lewis Niepel.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 96,673—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er juin 1911, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, située dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet désigné par le No Municipal 1735 ou 1736, borné par les rues Fortin, Sauvage et Crête et la Ligne du Fair Grounds; ledit lot de terre est désigné par la lettre X sur un devis dressé par Geo. De Armas, voyer, daté le 23 novembre 1906 et annexé, pour référence, à un acte passé pardevant Robert Legier, un notaire en cette ville, le 4me jour de janvier 1907; suivant ledit devis, ledit lot X mesure soixante-un pieds, deux pouces et deux lignes de face à la rue Fortin sur cent quarante-deux pieds, neuf pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles, s'étendant en profondeur de la rue Fortin à la ligne du Fair Grounds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll, Henderson & Carroll, avocats pour la demanderesse.

28 avril—28—mai 2 5 12 19 26—juin 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos municipaux 2917 et 2919 rue Jena, entre la rue Willow et l'avenue Claiborne.

German-American Homestead vs Julius H. Gennisson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 96,685—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 juin 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient ou qui en font partie, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No vingt-quatre de l'ilet 672 borné par les avenues Napoléon et Claiborne et les rues Jena et Willow, sur un plan et certificat d'arpentage faits par D. E. Seghers et fils, voyers daté du 20 août 1908, annexés à un acte No 1006 de 1908, devant F. J. Dreyfous, notaire en cette ville, d'après lequel plan ledit terrain est situé à une distance de cent vingt pieds du coin de la rue Willow et mesure trente pieds de face rue Jena sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Roger Meunier, avocat pour la demanderesse.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Deuxième District,

Portant les Nos municipaux 3312 et 3314 rue St-Philippe, entre les rues Port ou Moss (ci-devant Bayou St-Jean) et l'avenue Hagan.

T. A. Beck vs Mlle Zoé Rigaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 96,861 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 juin 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain terrain ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, servitudes, privilèges et ce qui y appartient ou en quelque sorte en fait partie, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré No 463 borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Port ou Moss (anciennement Bayou St-Jean) et l'avenue Hagan, désigné par la lettre D sur un plan dressé par D. E. Seghers et fils, voyers, en date du 7 décembre 1904, et annexé à un acte passé pardevant Geo. Montgomery, notaire en cette ville, le 15 décembre 1904, ledit terrain mesurant vingt-neuf pieds cinq pouces et six lignes de face rue St-Philippe, commençant à une distance de quatre-vingt-onze pieds un pouce et six lignes de l'avenue Hagan; la même mesure à l'arrière, sur une profondeur de quatre-vingt-treize pieds trois pouces et six lignes sur le côté le plus près de l'avenue Hagan et quatre-vingt treize pieds, cinq pouces et sept lignes sur le côté opposé, et étant composé de l'extrême arrière des lots Nos 26, 27 et 28, et d'une petite parcelle prise du côté le plus près de l'avenue Hagan, jusqu'à la profondeur de quatre-vingt-treize pieds, cinq pouces et sept lignes pris du lot No 25, et les améliorations qui s'y trouvent portant les Nos municipaux 3312 et 3314 rue St-Philippe.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Legier & Gleason, avocats pour le demandeur.

12 mai—12 13 19 26—juin 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriétés de Valeur Améliorée du Sixième District,

Portant les Nos municipaux 3711 et 3713 rue Clara, entre les rues Général Taylor et Delachaise.

Joseph V. Reca vs Mme Lillian Rothman, épouse de Gustave Salomon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 96,803 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 8 juin 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No Trois borné par les rues Clara, Delachaise, Willow et Général Taylor, laquelle dite portion de terre s'étend à une distance d'environ soixante-quinze pieds, onze pouces et une ligne de l'encoignure des rues Delachaise et Clara et mesurant trente-huit pieds de face à la rue Clara sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Général Taylor de cent vingt-quatre pieds cinq pouces et six lignes; une première profondeur sur la ligne de côté vers la rue Delachaise de quatre-vingt-dix pieds six pouces, de là se rétrécissant à un angle droit de trois pieds, et delà une autre profondeur de trente pieds à la ligne du fond, laquelle ayant trente-cinq pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

Anthony J. Rossi, avocat pour le demandeur.

5 mai—5 6 12 19 26—juin 2 8

Succession de Louis F. Baum.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 96,912 Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Rosser, Jr., exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—E. Howard McCaleb, avocat.

27 mai—27 31—juin 5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt dans des Propriétés de Valeur Améliorées du Deuxième District

The Leon Godchaux Co. Ltd., vs Rosario Di Maggie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94,945 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 29 juin 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droit, titre et intérêt du défendeur Rosario Di Maggio, consistant en la moitié indivise d'intérêt dans et aux propriétés ci-dessous décrites, restant, après que ledit défendeur avait disposé de l'autre moitié indivise d'intérêt dans le même à diverses parties respectivement, à savoir:

1. Lot dans l'ilet No 49, 2me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Philippe, Chartres, Ursulines et Royale, mesurant quarante trois pieds, huit pouces à la rue St-Philippe sur une profondeur de cent vingt pieds sur la ligne de côté à la rue Chartres, et d'une première profondeur sur l'autre ligne de côté de soixante pieds, auquel point il se rétrécit de vingt pieds, et d'une deuxième profondeur de soixante pieds à la ligne du fond avec vingt-trois pieds trois pouces sur le fond et d'une deuxième portion vingt pieds de largeur sur soixante-cinq pieds de profondeur contigus au fond, le tout d'après un plan de O. de Armas, le 7 mai 1859. Les améliorations étant No 625 rue St-Philippe, acquises par Rosario Di Maggio (pendant la communauté avec Mary Modica), le 26 mai 1897, livre des aliénations 168-136.

2. Le lot 8 dans l'ilet borné par les rues Chartres, Decatur, Hôpital et Quartier, mesurant vingt deux pieds dix pouces à la rue de Chartres sur cent cinq pieds neuf pouces six lignes entre lignes parallèles. Les améliorations portant le No 1210 rue de Chartres, acquis par Rosario Di Maggio [pendant la communauté] le 26 mars 1908, livre des aliénations 214-575.

3. Le lot 9 dans l'ilet borné par les rues Chartres Decatur, Hôpital et Quartier, mesurant vingt deux pieds dix pouces à la rue de Chartres sur cent cinq pieds neuf pouces six lignes et lignes parallèles. Les améliorations étant No 1212 rue de Chartres, acquis par Rosario Di Maggio [pendant la communauté] le 26 mars 1908, livre des aliénations 214-575.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0|0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Henry L. Sarpy et L. A. Ducros, avocats pour le demandeur.

26 mai—26—juin 2 3 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeurs améliorées du Premier District.

1° Pièce portant les Nos municipaux 711 et 713 rue Bolivar, entre les rues Poydras et Lafayette.

2° Pièce portant les Nos municipaux 1207 et 1209 rue Perdido, entre les rues Franklin et Bassin.

Maurice Levy vs Mme Jennie Lynch, veuve de Robert Desposito.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 96,633—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 juin 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Poydras, Bertrand et Lafayette, désigné par la lettre C sur un plan un devis d'arpentage, dressé par E. Pilié, voyer, daté du 11 mars 1896, annexé à un acte de partage passé pardevant W. F. Brewer, notaire, le 4 avril 1896 d'après lequel plan ou devis, ledit lot mesure trente pieds trois pouces de face à la rue Bolivar sur une profondeur sur la ligne le plus près de la rue Lafayette de cent neuf pieds sept pouces et deux lignes; et sur la ligne du côté opposé, une première profondeur de quatre vingt deux pieds deux pouces et quatre lignes, une deuxième profondeur sur une ligne oblique, s'étendant vers la rue Poydras, de vingt huit pieds deux pouces à la ligne du fond, laquelle a une largeur de trente six pieds neuf pouces, six lignes. Les améliorations sont désignées comme Nos 711 et 713 rue Bolivar en cette ville.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Bassin, Franklin et Gravier, désigné par le numéro Trois, sur un plan dressé par J. T. Dunbar, voyer, le 1er décembre 1849, déposé comme plan No 3 en l'étude de Octave de Armas, ancien notaire, ledit lot mesurant vingt-cinq pieds six pouces de face à la rue Perdido sur cent vingt-six pieds six pouces et six lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Bassin; cent vingt trois pieds onze pouces et une ligne sur le côté le plus près de la rue Franklin; les améliorations sont désignées comme Nos 1207 et 1209 rue Perdido, en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Joseph Lautenschlaeger, avocat du demandeur.

27 mai—27 28—juin 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Carondelet et Général Taylor.

[Ilet borné par les rues Baronne et Constantinople.]

Watts K. Leverich vs Mme Sallie M. Callender et als

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 97,188 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 juin 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 432, borné par les rues Constantinople, Général Taylor, Baronne et Carondelet, désignés comme lots Nos Quinze, Seize et Dix-sept sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, daté du 29 mai 1871, une copie certifiée de cela est annexée à un acte passé pardevant William J. Castell, ancien notaire, le 29 juillet 1871, d'après lequel lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit. Le lot No 15 formant le coin des rues Carondelet et General Taylor, et mesurant trente quatre pieds quatre pouces et cinq lignes de face à la rue Carondelet, dix huit pieds dix pouces et six lignes en largeur dans le fond sur une profondeur de cent vingt un pieds huit pouces sur la ligne de côté contigu au lot No 16, et cent vingt deux pieds huit pouces et quatre lignes de profondeur et façade à la rue General Taylor. Les lots Nos 16 et 17 sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de cent vingt et un pieds huit pouces entre lignes parallèles, mesure américaine

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Hall, Monroe et Lemann, avocats pour le demandeur.

27 mai—27—juin 2 9 16 23 29

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

The 'Allenburys' Foods

MOTHER AND CHILD Baby 6½ months of age Fed from birth on the 'Allenburys' Foods

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1.	NOURRITURE No 2.	NOURRITURE No 3.
De la naissance à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 mois à plus.

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.